

## 2. Faux

L'effectif (marginal) des immatriculations de véhicules particuliers neufs en Bretagne est égal à 90 799.

L'effectif des immatriculations de véhicules particuliers neufs dans le département du Finistère est égal à 25 304.

La fréquence conditionnelle des immatriculations de véhicules particuliers dans le Finistère parmi les immatriculations de véhicules particuliers en Bretagne est donc égale à  $\frac{25\,304}{90\,799}$

soit environ 0,279.